

DémarCHE gares

Questions clés



Juin 2012



Donner à la gare tout son rôle de générateur de renouvellement urbain

Définir le rôle de la gare dans son territoire	Quel rôle joue la gare dans l'organisation urbaine, économique régionale ? A-t-elle un rôle local ? Quel rôle joue-t-elle en terme de marketing urbain ? Qu'en déduire en terme de programmation urbaine et d'équipements ? La cohabitation avec la gare existante est elle lisible et cohérente dans l'insertion architecturale et pour le projet du Grand Paris ?
Arrêter l'emplacement optimal de la gare et l'articulation avec le projet urbain	La gare, par son implantation, contribue-t-elle à assurer un effet levier sur le développement tout en assurant son rôle de maillon dans la chaîne de transport ? Comment approfondir les projets urbains en intégrant les projets de gare et de déplacement ? Comment mettre en place des mesures conservatoires suffisamment définies ?
Tirer parti du foncier et dresser des perspectives de développement	Comment faire évoluer le tissu urbain existant et friches dans une perspective de ville durable et mixité fonctionnelle ? Quelles stratégie foncière, règles d'urbanisme et opérations d'aménagement mettre en place ? Quels horizons, étapes, calendrier de mise en œuvre ? Avec quels opérateurs ?

Développer, renforcer les pôles de centralité et de services aux habitants, emplois, entreprises

Développer des services urbains	Quelle place occupe le quartier de gare dans le système de polarités existant ? Quelle place demain dans le cadre d'une mobilité interbanlieue renouvelée et de l'intensification urbaine ?
Programmer des espaces sûrs	Comment assurer une organisation cohérente des flux, espaces d'accueil et d'attente et quels seront les services urbains associés pour assurer sûreté, ainsi que qualité et mixité des usages ?



Direction régionale et interdépartementale de l'Équipement
et de l'Aménagement d'Île-de-France

www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

Garantir l'efficacité de la chaîne de déplacements dans toutes ses dimensions

Garantir la qualité de correspondance du réseau à grande capacité	Quelle implantation des gares nouvelles pour assurer l'efficacité du système de transport métropolitain ?
Organiser l'intermodalité autour de la gare	Quelle offre d'intermodalité (bus, vélos, autopartage, taxis, stationnement dont parking relais) anticiper selon les territoires, les flux et les usagers ? Quel dimensionnement des espaces (quais, espaces de circulation, entrées, sorties, parvis) ? Quels sont les potentiels conflits d'usage et comment les dépasser ?
Accroître l'accessibilité à la gare	Quelles opérations conduire pour augmenter l'accessibilité de la gare ? Maillage ? Requalification de voirie...? Quels sont les besoins en offre de rabattement dans l'évolution urbaine attendue ?
Apporter à l'usager les informations le guidant dans son déplacement	Quelle organisation de la signalétique / des signalétiques et information voyageurs pour assurer le service de transport et l'arrivée à destination ?



Direction régionale et interdépartementale
de l'Équipement et de l'Aménagement d'Île-de-France
21/23 rue Miollis
750732 PARIS cedex 15
Tél. 01 40 61 89 40

